

La France et le génocide contre les Tutsi : non, la commission ne tranchera rien

Jessica Géronchal Mwiza

Mediapart Blog, 25 novembre 2020

Le 5 avril 2019, Emmanuel Macron annonça la création d'une commission chargée d'étudier les archives françaises sur le Rwanda. La composition de cette commission a été rendue publique jeudi 17 octobre 2019. Ce mois-ci, c'est la découverte de la participation d'une historienne aux points de vues négationnistes qui a remis en lumière l'existence et le travail de cette commission.

L'annonce de la création de cette commission suscita de l'émotion, de vifs débats et des controverses, quelques fantasmes aussi.

Le fantasme le plus inquiétant étant le suivant : cette commission aurait pour mission d'écarter « *les zones d'ombres* », de déterminer enfin si oui ou non la France s'est rendue coupable de collaboration (en fait le terme n'est jamais osé, tout le monde dit et écrit « *implication* ») avec le

régime génocidaire rwandais en 1994.

Je souhaite, comme de nombreuses personnes concernées par cette histoire, que ce fantasme soit anéanti.

Le crime des crimes, le crime de génocide, ne peut laisser la place aux approximations. C'est la raison pour laquelle il est utile que des historiens et des chercheurs compétents travaillent sur les archives afin d'améliorer nos connaissances du point de vue des détails. Ce travail est également nécessaire afin de réfléchir aux modalités de l'enseignement du génocide en milieu scolaire et ainsi améliorer la transmission de l'histoire. Dans un monde sain et décolonisé, tout document ayant un lien avec le génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994 et étant en possession de la France devrait être transmis au Rwanda.

Nous ne vivons pas dans un monde sain et décolonisé, mais il n'est

pas non plus nécessaire ni souhaitable de faire travailler une poignée d'historiens ignorants sur l'histoire du génocide contre les Tutsi (1) pendant un an et demi pour déterminer quoi que ce soit concernant "l'implication" de la France.

Les faits sont là, nous savons déjà. Les faits sont connus, têtus, persistants et – bonus – ils sont assez simples.

L'histoire du génocide perpétré contre les Tutsi n'est pas « *floue* » ou « *plus complexe qu'il n'y paraît* », ces allégations relèvent du complotisme et servent le négationnisme. Nous sommes en 2020. Cela fait 26 ans que les témoins témoignent, que les survivants racontent, que les journalistes et chercheurs décortiquent les notes, les télégrammes, les rapports politiques et diplomatiques, les photos, les vidéos, les enregistrements radios, les discours : tout un tas de preuves précises et indiscutables du fait que le plan d'extermination des Tutsi était préparé et prémédité de longue date, que la France savait et que cela n'a pas perturbé outre mesure ses choix d'alliances et de contrôles. (2)

Le pouvoir français **a collaboré** avec le régime affairiste et extrémiste d'Habyarimana, puis avec le régime génocidaire du Hutu power, formé à la suite de l'assassinat de ce dernier. Le pouvoir français a collaboré avant, pendant et après le génocide.

Il ne s'agissait pas d'aveuglement,

de simples erreurs d'appréciation, ni même du fait de « fermer les yeux » comme on peut malheureusement le lire et l'entendre trop souvent.

Il s'agissait tout d'abord d'une collaboration politique et militaire poussée, avec la présence d'environ 400 militaires français au Rwanda entre 1990 et 1993. Tant de militaires au sein d'un si petit pays ... dois-je rappeler qu'il ne s'agissait pas des années 20, 30, 50 ? Les colonisations étaient théoriquement terminées. Malgré tout, les militaires français ont formé et armé ceux qui plus tard allaient massacrer plus d'un million des nôtres.

Dans la grande tradition de la françafrique, l'armée rwandaise était sous contrôle français. C'est qu'il avait vraiment besoin d'aide, l'affairiste, le médiocre président Habyarimana. Son pouvoir s'amenuisait, la crise économique grandissait, les responsables politiques modérés prenaient de la place et faisaient porter leur voix pour la réconciliation. Le FPR avançait politiquement et militairement.

Le premier échange diplomatique qui mentionne explicitement le risque de génocide des Tutsi date d'octobre 1990. Il s'agit d'un échange entre Paris et son ambassade à Kigali. De nombreuses autres correspondances vont suivre, de nombreuses alertes de chercheurs, de journalistes, d'humanitaires. Des années de pogroms de

discours et d'écrits politiques racistes ont précédé ces signaux. Rien ne fera flancher Paris. Lorsque les plus extrémistes des hommes politiques Hutu organisent le coup d'État la nuit entre les 6 et 7 avril 1994 : l'assassinat du Président Habyarimana qu'ils jugent trop faible car prêt à mettre en place les accords de paix d'Arusha, puis l'assassinat de la première ministre Agathe Uwilingiyimana ainsi que bien d'autres personnalités politiques modérés, la France fera bien plus qu'un prétendu immobilisme. **Elle soutiendra le gouvernement qui se formera avec les pires éléments extrémistes du pays, à l'intérieur même de l'ambassade de France à Kigali.** L'ambassadeur français en personne s'amusera du fait d'avoir « *formé un gouvernement pour la première fois de sa vie* » (3). Malgré la réputation connue de ces membres du Hutu Power, la France soutiendra la formation de ce gouvernement et son exercice du pouvoir, jusqu'au bout.

Toute hésitation sur le degré d'implication de la France est tout bonnement impensable ! Faire croire que la commission Duclert sera l'instrument de l'éclosion de la vérité pure et dépassionnée relève de l'escroquerie. Rien d'étonnant au fait qu'Hubert Védrine, le secrétaire général de l'Élysée de François Mitterrand en 1994 et premier inquiet et agacé par tout discours de vérité, se soit féli-

cité de la création de cette commission. Rien d'étonnant à la découverte de la participation d'une historienne clairement négationniste du nom de Julie D'Andurain (4) au sein de cette même commission.

Je ne peux qu'encourager toute personne souhaitant connaître l'état de la collaboration française au Rwanda à lire les documents répertoriés sur le site « francegenocidetutsi.org » précité et disponible en bas de page. Puis à interroger les témoins et les survivants, à lire leurs écrits ; par exemple ceux des survivants du pogrom de 1992 à Bigogwe, un lieu situé près d'un camp de militaire français. Je les encourage à lire les journalistes et les historiens qui ne sont pas amis, ou en collusion avec les génocidaires. Je les encourage à se plonger dans le procès au Tribunal Pénal International pour le Rwanda du colonel Bagosora, le Hitler rwandais, et à observer avec minutie les efforts fournis par les officiels français dans sa défense ! Ce qui n'a fort heureusement pas empêché sa condamnation pour crimes de guerre, crime contre l'humanité, crime de génocide.

Les faits sont là. Effroyables, ahurissants dans le contexte des années 90. Mais il n'y a pas l'ombre... d'une zone d'ombre.

Dès lors, j'interroge de nouveau l'irresponsabilité, la paresse teintée d'ethnocentrisme de certains médias qui tourne en boucle depuis avril 2019

et depuis l'affaire d'Andurain avec des titres laissant penser qu'Emmanuel Macron aurait formé la commission de la vérité. Soyons sérieux, peut-on être juge et partie (coupable) dans le même temps? Je ne le crois pas. Pour ma part, je n'attends rien de ce fameux 5 avril 2021, date à laquelle la commission est censée rendre ses travaux. Je n'attends rien d'une commission dont se félicite Hubert Védrine, d'une commission souhaitée par une présidence française dont le dernier hommage rendu au négationniste Pierre Péan fut un remerciement pour avoir remis « *en cause les accusations portées contre le gouvernement français dans le génocide contre les Tutsi* ».

Je pense qu'en aucun cas nous ne devons négocier cette narration avec l'ancien oppresseur, pas plus que nous ne négocions notre dignité. Toute dé-

claration visant à faire porter le poids de la vérité historique sur cette commission (d'ignorants, pardon d'insister) doit être invalidée.

1/ Nobel de l'honnêteté par ici : <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Annette-Wievorka-Pour-quoi-jai-renonce-sieger-Commission-role-France-Rwanda-2019-10-18-1201055215>

2/ <https://francegenocidetutsi.org>

3/ <https://agone.org/dossiersnoirs/letatfrancaisetlegenicidedestutsisaurwanda/>

4/ <https://www.mediapart.fr/journal/international/131120/une-historienne-decredibilise-la-commission-sur-le-role-de-la-france-au-rwanda-et-suscite-lindignat?onglet=full>

Pour aller plus loin : <https://youtu.be/XXygweundBo>